



Stage FSU

Le breton, maintenant... et après ? (traduction)

mardi 24 - mercredi 25 avril 2018 - Centre de découverte de Brasparts - 29190

Stage co-organisé par la FSU Bretagne, le SNES et le SNUipp – ouvert à tou-te-s.

Participation aux frais : 25€/personne - 15€ la journée (règlement sur place).

Cette participation ne couvre qu'une partie du coût moyen des repas et de l'hébergement pour chaque stagiaire – le reste est pris en charge par la FSU et ses syndicats.

**Les frais de déplacement sont remboursés
par la FSU Bretagne pour les syndiqué-e-s**

PAR SOUCI D'ECONOMIE, ET POUR LA PLANETE,
PENSEZ A UTILISER AU MAXIMUM LA FORMULE DU COVOITURAGE !!

STAGE FSU

Coupon d'inscription à retourner avant le jeudi 15 février - selon votre cas -
à votre section départementale SNUipp / au SNES Bretagne rue Marc Sangnier à Rennes
- inscriptions également par mel à fsu.bretagne@fsu.fr -

NOM-PRENOM:

ENSEIGNANT-E PREMIER DEGRE ENSEIGNANT-E SECOND DEGRE AUTRE (préciser)

ETABLISSEMENT d'exercice:

Syndiqué-e à l'un des syndicats de la FSU oui non

Tél (portable si possible): mel:

**Je participerai au stage «Le breton, c'est maintenant... et après ? » organisé à Brasparts les
24 et 25 avril**

Arrivée:

le mardi soir le mercredi

Repas sur place:

mardi soir mercredi midi

Hébergement sur place: oui non

Si oui:

en chambre individuelle en chambre à 2 en chambre à 3

Date :

Signature:

Autorisation d'absence pour les collègues ayant cours le mercredi matin

Ce stage organisé par la FSU et ses syndicats ouvre droit à autorisation d'absence.

Attention à la date limite de dépôt : vendredi 23 mars dernier délai.

Vous trouverez le modèle de demande ci-joint à remettre à votre administration (aucun autre justificatif n'est à fournir).

La participation aux stages et conseils syndicaux est un droit – en cas de difficulté, nous contacter !